
Arrondissement de Soissons
Canton de Villers-Cotterêts

Procès-verbal de séance du 24 août 2020

**Commune
de
GRAND ROZOY**

Convocation : 17/08/2020

Affichage : 17/08/2020

L'an deux mille vingt,
le vingt quatre du mois d'août, à 19 heures 30 , le Conseil Municipal de la commune de GRAND ROZOY légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. NIVART Pascal, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 11 Absents : 0 Votants : 11

Etaient présents : Monsieur NIVART Pascal
Monsieur MESSEAN Adrien
Madame PAPIER Catherine
Madame Aurélie BRETON PERRY
Madame MARIN Véronique
Madame RAMETTE Carole
Monsieur VINSSIAT Thierry
Monsieur THOMA Olivier
Madame CHARDIN Anne-Laure
Madame ROGER Françoise
Monsieur MANSCOURT Patrick

Absent :

Absent excusé :

Secrétaire : Madame CHARDIN Anne-Laure

Ordre du jour

Commission Communale des Impôts directs
Création des commissions communales
Fonds de solidarité Logement 2020
Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

***Délibérations :**

Objet : Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

N°30/20

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de proposer 24 membres au titre de la CCID.

Objet : Commissions Communales

N°31/20

Les commissions communales sont réparties comme suit :

GESTION DES BIENS COMMUNAUX

Françoise ROGER	Aurélie PERRY BRETON
Olivier THOMA	Anne-Laure CHARDIN
Adrien MESSEAN	

ASSAINISSEMENT

Anne-Laure CHARDIN	Thierry VINSSIAT
Olivier THOMA	Carole RAMETTE

CHEMINS ET ROUTES COMMUNALES

Adrien MESSEAN	Véronique MARIN
Anne-Laure CHARDIN	Thierry VINSSIAT
Aurélie PERRY BRETON	

ENVIRONNEMENT ET ESTHETIQUE

Thierry VINSSIAT
Carole RAMETTE
Véronique MARIN

JEUNESSE EDUCATION ET ACTIVITES PERISCOLAIRES

Anne-Laure CHARDIN
Carole RAMETTE
Thierry VINSSIAT
Aurélie PERRY BRETON

COMMUNICATION, VIE SOCIALE ET ANCIENS

Véronique MARIN
Catherine PAPIER
Françoise ROGER

SECURITE/SANTE

Catherine PAPIER

Aurélie PERRY BRETON

Anne-Laure CHARDIN

Véronique MARIN

Objet : Fonds de Solidarité Logement 2020

N°32/20

Monsieur le Maire présente la demande du Département concernant le versement du FSL 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à cette demande.

Objet : Prêt de la salle des anciens l'Association culturelle et sportive de Grand-Rozoy

N°33/20

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une nouvelle association nommée Association culturelle et sportive de Grand-Rozoy a vu le jour.

Il propose au Conseil le prêt ponctuel de la salle des anciens pour organiser ses activités.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à la majorité des membres présents (8 pour, 2 contre et 1 abstention).

***Questions diverses :**

- Recrutement d'un employé communal :

Monsieur le Maire présente au Conseil la problématique de l'entretien du village et des abords de la station de traitement.

Il détaille les différentes alternatives qui s'offrent à la commune avec leurs avantages et leurs inconvénients : prestation à des entreprises, chantier d'insertion, appel ponctuel aux habitants, travaux d'intérêt général ou recrutement d'un employé communal.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents (8 pour et 3 contre) donne son accord pour l'étude du recrutement futur d'un employé communal.

- Monsieur le Maire fait part au Conseil des dysfonctionnements constatés au niveau de la station de traitement de l'assainissement collectif.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que le Rue d'Hartennes à Courdoux est inconnue de la Poste et devra être prochainement nommée afin de remédier à cette situation.

- Monsieur le Maire présente au Conseil le document qui sera distribué dans les boîtes aux lettres concernant les règles de vie dans la commune.
- Madame Régine NIVART présente au Conseil le blog, hébergé par EKLABLOG, qu'elle a commencé à documenter.
- Il est signalé la présence d'un nid de poule importants sur la Route d'Oulchy.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 heures 30.